

## GERALD DARMANIN MINISTRE DE L'ACTION ET DES COMPTES PUBLICS

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.economie.gouv.fr

Paris, le 26 avril 2018 N° 236

## Gérald Darmanin félicite les douaniers de Narbonne pour une saisie cumulée de 4 tonnes de cannabis en deux semaines

Le 14 avril, les douaniers de Narbonne ont saisi 1 068 kg de cannabis dans un ensemble routier supposé transporter des caisses en bois vides depuis l'Espagne vers la Grèce. Cela porte à 3 962 kg les quantités de cannabis saisies par cette unité en moins de deux semaines, après la saisie de 2,9 t de cannabis réalisée le 2 avril.

C'est à 14h30, dans le flot de véhicules roulant sur l'A9 entre Perpignan et Montpellier, que les douaniers interceptent, pour le contrôler, un camion frigorifique immatriculé en Espagne. Escorté vers une aire de repos, le chauffeur, de nationalité espagnole, déclare se rendre en Grèce pour y acheminer des caisses en bois. Les douaniers décident de procéder à un contrôle approfondi du chargement, composé de palettes, surmontées pour chacune de quatre caisses en bois. Si ces dernières sont vides à l'avant du chargement, des caisses au niveau des dernières palettes contiennent des sacs en plastique noir contenant de la résine de cannabis et des sacs argentés renfermant de l'herbe de cannabis.

Au total 1 045 kg de résine et 23 kg d'herbe sont extraits du chargement. La valeur de la marchandise de fraude est estimée à près de 8 millions d'euros sur le marché illicite de la revente des stupéfiants.

Le chauffeur est immédiatement placé en retenue douanière puis remis au service régional de police judiciaire de Perpignan sur instruction du Procureur de la République de Narbonne à l'issue de la procédure douanière. La juridiction interrégionale spécialisée de Marseille s'est saisie du dossier.

Gérald Darmanin, Ministre de l'Action et des Comptes publics : « je félicite les agents de la brigade des douanes de Narbonne pour ces deux saisies importantes de cannabis, coup sur coup. C'est le témoignage de la qualité des méthodes de travail des agents de la douane française en termes de ciblage et de contrôle. »

**Contact presse**:

Cabinet de Gérald DARMANIN Douane

01 53 18 45 03 01 57 53 42 11 <u>presse.macp@cabinets.finances.gouv.fr</u> <u>presse@douane.finances.gouv.fr</u>

